EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023.045

de la Commune de SAINT-SATUR

Nombre de Conseillers

L'an deux mil vingt trois, le trente mai à 18 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au Centre Socioculturel, Salle de réunion, sous la présidence de M. Christian DELESGUES. Maire.

En exercice : 14 Présents : 10 Procurations : 2 Votants : 12

Étaient présents : CARRÉ Christian, CHAPUIS Philippe, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, MAITREPIERRE Aline,

NOËL Patrick, PRON Bénédicte, SENOTIER Sandrine, THOMAS Corinne.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2023

Absents avec procuration:

Mme Liliane COQUERY avait donné procuration à Mme THOMAS Corinne ; M. Jean-Paul JALBY a donné procuration à M. CHAPUIS Philippe.

Objet: Règlement du cimetière

Absents excusés: M. PLISSON Alain et M. TOUZERY Jean-Pierre

Absent non excusé : /

Secrétaire: Mme MAITREPIERRE Aline

Le Code Général des Collectivités Territoriales

L'avis favorable de la commission cimetière en date du 24 avril 2023 :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet de règlement du cimetière qui a fait l'objet d'une étude par la commission cimetière.

> Après en avoir délibéré, A l'unanimité, Le Conseil Municipal,

APPROUVE le règlement du cimetière ci-après annexé.

Et ont signé les Membres Présents Pour extrait conforme. à Saint-Satur, le 31 mai 2023

le Maire, Christian DELESGUES

le Secrétaire, Aline MAITREPIERRE

Certifié exécutoire Compte tenu de la Transmission en Préfecture et de la publication en ligne le 31 mai 2023